

1866.

Le général Castelnau, aide de camp de l'Empereur, fut envoyé au Mexique avec la mission de faciliter et de surveiller le dénouement de la situation. Il était investi des pouvoirs les plus étendus, avec droit absolu de contrôle et de veto sur toutes les mesures politiques, militaires ou financières. Son autorité se superposait à celle du maréchal et du ministre de France (1).

Le maréchal Bazaine protesta de la déférence qu'il té-

(1) L'Empereur était à Biarritz et le maréchal Randon, ministre de la guerre, était absent lorsque le départ du général Castelnau fut décidé. M. Béhic remplissait alors à Paris l'intérim du ministère de la guerre.

La mission confiée au général Castelnau est indiquée par la note suivante d'après laquelle furent rédigés les pouvoirs dont l'Empereur l'investit :

• Napoléon, etc....

« Considérant la gravité des circonstances politiques et militaires au milieu desquelles s'exerce au Mexique l'action de la France ; considérant les difficultés qui s'opposent à la prompt transmission de nos ordres ; considérant qu'il importe d'établir une unité de vues et d'action non-seulement entre notre gouvernement central et les autorités françaises tant civiles que diplomatiques et militaires au Mexique, mais encore entre ces autorités elles-mêmes :

« Vu l'urgence ;

« Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Le général Castelnau, l'un de nos aides de camp, est chargé de faire connaître à S. Exc. le maréchal Bazaine, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique, nos décisions concernant l'évacuation des troupes placées sous ses ordres, les dispositions à prendre pour effectuer cette évacuation à l'époque fixée, les opérations militaires qui précéderont et prépareront cette évacuation, la conduite politique à tenir et les mesures à prendre dans le cas où la forme actuelle du gouvernement du Mexique viendrait à subir des modifications avant l'évacuation. Le général Castelnau est autorisé à connaître de toutes les mesures projetées par les autorités françaises au Mexique, tant diplomatiques que militaires ou civiles. Il est appelé à délibérer avec elles sur tous les actes qui devront émaner de ces autorités et à s'assurer qu'ils sont en concordance avec celles de nos décisions qu'il est chargé par les présentes de leur notifier.

• Dans le cas où le général Castelnau trouverait lesdites mesures en opposition avec nos décisions, il est autorisé à s'opposer à leur exécution, et à cet effet toutes les autorités françaises au Mexique devront, sur sa réquisition écrite, obtempérer aux instructions qu'il leur donnera en notre nom, comme si elles émanaient directement de notre autorité, le général Castelnau étant censé agir ainsi que nous agirions nous-même. »

1866.

moignerait au représentant de l'Empereur ; mais ce n'était pas sans froissement qu'un maréchal de France pouvait se résigner à une subordination de cette nature. Aussi le ministre de la guerre insistait-il sur l'importance que le gouvernement attachait à voir le maréchal, « dont la main habile et ferme pouvait seule mener à bien la délicate opération de la rentrée des troupes », conserver le commandement du corps expéditionnaire (1).

On touchait à un moment de crise solennelle ; le maréchal jugeait également que l'abdication de l'empereur Maximilien était nécessaire : « S'il s'obstine à rester au Mexique après notre départ, écrivait-il, il est à craindre que, sans finances, les troupes ne fassent défection, et alors une catastrophe peut arriver ; sous peu de jours, j'aurai une conférence avec Sa Majesté ; je tâcherai de la convaincre.... Je ferai mon possible pour que notre pays se tire le mieux possible de cette situation et surtout sans une tache à son honneur militaire (2). »

Cette lettre est datée d'Atlancotepec près de Puebla ; le maréchal inspectait alors la ligne d'évacuation pour juger des mesures à prendre contre les entreprises des guérillas de la Huasteca. Le 10 octobre, il rentra à Mexico, où l'empereur Maximilien réclamait sa présence.

L'Empereur, déjà très-malade, venait d'être cruellement frappé par les nouvelles que le câble transatlantique avait transmises, nouvelles qui ne laissaient aucun doute sur la gravité de l'état mental de l'Impératrice. Il désirait quitter

(1) M. Béhic, ministre de la guerre par intérim, au maréchal, 29 septembre, 13 octobre.

(2) Le maréchal au ministre, 8 octobre.

Projets  
d'abdication  
de l'empereur  
Maximilien.  
Il part  
pour Orizaba.

1866.

le Mexique; le poids des affaires l'écrasait, l'avenir l'effrayait; il sentait que tout était fini, et la fatigue malade, sous laquelle il succombait, amollissait l'aigreur de ses ressentiments contre ceux dont il s'était le plus amèrement plaint. Il s'ouvrit au maréchal de ses projets, qu'il avait confiés seulement à quelques confidents intimes et qu'il laissait ignorer à ses ministres. Il ne voulait pas, disait-il, les divulguer avant d'avoir reçu un courrier extraordinaire annoncé de Miramar. Le 20 octobre 1866, il écrivait de Chapultepec au maréchal :

« Mon cher maréchal, j'ai été profondément touché des paroles de consolation et d'affection que vous m'avez adressées en votre nom et en celui de la maréchale. Je vous en exprime ici les plus vifs et les plus profonds remerciements. Le coup terrible apporté par les dernières nouvelles et qui a si gravement blessé mon cœur, joint au mauvais état de ma santé, lequel résulte des fièvres intermittentes dont je souffre depuis longtemps et qui ont naturellement augmenté dans ces derniers jours, rendent nécessaire, d'après la volonté expresse de mes médecins, un séjour momentané dans un climat meilleur.

« Afin de me trouver en même temps plus rapproché du courrier extraordinaire qui m'est annoncé de Miramar et dont j'attends les nouvelles avec une anxiété facile à comprendre, j'ai l'intention de me rendre à Orizaba. C'est avec la plus grande confiance que je m'en rapporte à votre tact pour le maintien de la tranquillité dans la capitale et sur les points qui sont actuellement occupés par les troupes sous vos ordres.

« Dans ces circonstances douloureuses et difficiles, je compte plus que jamais sur la loyauté et sur l'amitié que vous m'avez toujours montrées.

« Je suivrai l'itinéraire que je joins à ma lettre et je prendrai avec moi les trois escadrons de hussards du corps des volontaires autrichiens, ainsi que les hommes disponibles de la gendarmerie.

« Cette lettre vous sera remise par le conseiller d'Etat Hertzfeld, qui est mon ancien compagnon de mer et qui se mettra à votre

1866.

disposition, si vous avez besoin d'éclaircissements. Je vous renouvelle à vous et à la maréchale ma très-vive reconnaissance pour vos tendres sentiments qui ont fait tant de bien à mon cœur blessé.

« Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de la sincère amitié avec laquelle je suis votre très-affectionné,

« MAXIMILIEN. »

En dépit de toutes les rancunes, l'Empereur répétait souvent au maréchal « *qu'il était son véritable ami*; » les termes de cette lettre sont d'accord avec ces protestations amicales.

On fit dire dans le public que l'Empereur allait au devant de l'Impératrice, dont l'arrivée était attendue à la fin du mois, mais personne ne doutait à Mexico que l'Empereur ne partit pour s'embarquer. On savait que la frégate autrichienne le *Dandolo* était toujours à Vera-Cruz, prête à prendre la mer, et depuis longtemps déjà, des meubles, des tableaux, des livres, des objets précieux avaient été acheminés sur ce port. Dès que le ministère connut les projets de départ de l'Empereur, M. Lares vint présenter sa démission. La perplexité de l'entourage impérial était grande. M. Hertzfeld écrivit au maréchal :

20 octobre.

« Monsieur Lares vient de présenter la démission de tout le ministère et a déclaré qu'aussitôt que l'Empereur sortirait de la capitale, il n'y aurait plus de gouvernement. Sa Majesté étant dans un état de faiblesse extrême et insistant pour partir, il faudra prendre des mesures. Je supplie Votre Excellence de vouloir conseiller l'Empereur encore ce soir. »

Le maréchal représenta au président du conseil combien il serait peu généreux au cabinet de se retirer dans des conjonctures aussi graves et dans l'état de faiblesse morale et physique où se trouvait l'Empereur. Il l'encouragea, lui

1866.

promit de le soutenir, et obtint enfin que les ministres conserveraient leurs portefeuilles. L'Empereur partit dans la nuit du 20 au 21 sans traverser Mexico, et le lendemain, de l'hacienda de Zoquiapan, où il s'était arrêté, il écrivit de sa main au maréchal, la lettre suivante <sup>(1)</sup> :

Hacienda de Zoquiapan, 22 novembre.

« Mon cher maréchal, demain je me propose de déposer entre vos mains les documents nécessaires pour mettre un terme à la situation critique (en espagnol *violente*) dans laquelle je me trouve, moi et le Mexique entier.

« Ces documents devront rester secrets jusqu'au jour que je vous ferai connaître par télégraphe.

« Entre autres choses, il y en a trois qui me tiennent à cœur et dont une fois pour toutes, je veux décliner la responsabilité :

« 1<sup>o</sup> Que les cours martiales cessent de connaître des délits politiques ;

« 2<sup>o</sup> Que la loi du 3 octobre soit rapportée ;

« 3<sup>o</sup> Que sous aucun prétexte il ne soit exercé de persécution pour raison politique, et que cesse toute espèce d'hostilités (*hostilidades*) <sup>(2)</sup>.

« Je désire que vous convoquiez les trois ministres Lares, Marin et Tavera pour convenir des moyens propres à assurer ces trois points, sans qu'il soit nécessaire de laisser deviner mes intentions exprimées dans le premier paragraphe.

« Je ne doute pas que vous n'ajoutiez cette nouvelle preuve d'amitié véritable à celles que vous m'avez déjà témoignées, et je vous exprime à l'avance mes sentiments de gratitude en vous renouvelant les assurances de l'estime et de l'amitié de votre très-affectionné,

« MAXIMILIEN. »

(1) D'après la traduction envoyée par le maréchal au ministre de la guerre.

(2) Le maréchal dit qu'il interpréta l'expression *hostilidades* comme se rattachant aux délits politiques et non aux faits de guerre, car il ne pouvait admettre, quant à présent, une trêve avec les forces ennemies.

1866.

Toujours irrésolu, et fidèle à ses habitudes de promettre au lieu d'agir, l'empereur Maximilien n'envoya jamais au maréchal les documents qu'il lui annonçait. Le maréchal était persuadé cependant que l'Empereur allait s'embarquer ; il fit assurer la garde des palais et arrêter le désordre et le gaspillage commencé par les domestiques. D'autre part, il prit les mesures nécessaires pour dégager sa position et rassembler ses troupes, car il ne doutait pas qu'au moment où le départ de l'Empereur serait connu, on verrait les administrations se désorganiser et tous les partis unir leurs forces contre les Français.

Le général Castelnau était arrivé à Vera-Cruz le 12 octobre. L'empereur Maximilien avait envoyé au-devant de lui un officier français, le capitaine Pierron, chef de son cabinet militaire ; mais il ne voulait pas le voir. Le 21 octobre, le cortège impérial fut croisé à Ayotla par l'aide de camp de l'empereur Napoléon, qui montait à Mexico. L'empereur Maximilien lui fit dire qu'il était trop souffrant pour le recevoir, et continua sa route.

Le 31 octobre, on crut l'Empereur parti ; le commandant de l'escadre avait télégraphié au maréchal que le commandant du *Dandolo* l'attendait le soir même.

Cependant, le même jour, le journal officiel de Mexico publiait une dépêche de l'empereur Maximilien ayant une tout autre signification. Elle annonçait le rétablissement de sa santé et était suivie de cette observation significative : « Ainsi se trouve atteint le but du voyage de Sa Majesté. » L'empereur Maximilien paraissait continuer néanmoins ses arrangements en vue d'un prochain départ ; il s'occupait d'assurer le sort de la brigade austro-belge, cependant ses lettres au maréchal laissaient voir que ses projets étaient moins arrêtés qu'au moment où il quittait Mexico. En lui

1866.

envoyant son aide de camp, le colonel v. Kodolich, pour régler les intérêts des volontaires autrichiens, il lui écrivait (31 octobre) : « Si les négociations que je viens d'entamer n'aboutissent pas à un heureux résultat, les circonstances difficiles, dans lesquelles je me trouve, me forceront à rendre le pouvoir que la nation m'a confié. »

Quelles étaient ces négociations ; et avec qui étaient-elles ouvertes ?

Le général Castelnau, qui avait compté sur le prochain départ de l'Empereur, commençait à s'alarmer ; ses appréhensions s'augmentèrent encore à la lecture d'une lettre écrite à l'empereur Maximilien par M. Eloin, alors en Europe ; cette lettre avait été adressée sous le couvert de « l'agent consulaire de l'empire du Mexique à New-York » ; le secret en avait été violé, et une copie transmise par « un inconnu » au maréchal Bazaine.

Bruxelles, 17 septembre 1866.

« Sire, l'article du *Moniteur* français, désavouant l'entrée aux ministères de la guerre et des finances des deux généraux français Osmont et Friant, prouve désormais que sans pudeur le masque est jeté. La mission du général Castelnau, aide de camp et homme de confiance de l'Empereur, bien que secrète, ne peut avoir d'autre but, selon moi, que de chercher à provoquer au plus tôt une solution. Pour chercher à expliquer sa conduite, que l'histoire jugera, le gouvernement français voudrait qu'une abdication précédât le retour de l'armée, et qu'ainsi il lui fût possible de procéder seul à réorganiser un nouvel état de choses capable d'assurer ses intérêts et ceux de ses nationaux ; j'ai l'intime conviction que Votre Majesté ne voudra pas donner cette satisfaction à une politique qui doit répondre tôt au tard de l'odieuse de ses actes et des conséquences fatales qui en seront la suite.

« Le discours de M. Seward, le toast à Romero, l'attitude du président, résultat de la couardise du cabinet français, sont des faits graves, destinés à accroître les difficultés et à décourager les plus braves.

1866.

« Cependant, j'ai l'intime conviction que l'abandon de la partie, avant le retour de l'armée française, serait interprété comme un acte de faiblesse, et l'Empereur, tenant son mandat d'un vote populaire, c'est à ce peuple mexicain, *dégagé de la pression d'une intervention étrangère*, qu'il doit faire un nouvel appel, et c'est à lui qu'il faut demander l'appui matériel et financier indispensable pour subsister et grandir.

« Si cet appel n'est pas entendu, alors Sa Majesté ayant accompli sa noble mission jusqu'à la fin, reviendra en Europe ayant tout le prestige qui l'accompagnait au départ, et au milieu des événements importants qui ne manqueront pas de surgir, elle pourra jouer le rôle qui lui appartient à tous égards.....

« En traversant l'Autriche, j'ai pu constater le mécontentement général qui y règne. Rien ne se fait encore. L'Empereur est découragé ; le peuple s'impatiente et demande publiquement son abdication ; les sympathies pour Votre Majesté se communiquent ostensiblement à tout le territoire de l'Empire ; en Vénétie, tout un parti veut acclamer son ancien gouverneur, mais quand un gouvernement dispose des élections sous le régime du suffrage universel, il est facile de prévoir le résultat.....<sup>(1)</sup>

Le jour même où cette lettre arrivait, le général Castelnau recevait la visite du président du conseil des ministres, du président du conseil d'Etat, et du préfet politique de Mexico ; ils lui affirmaient que l'Empire pourrait se suffire avec ses propres forces. Cette démarche faisait craindre que l'empereur Maximilien, renonçant à l'idée d'abdiquer, ne revint à Mexico ; désireux de s'opposer à ce revirement, le général Castelnau manda le capitaine Pierron et lui dicta un télégramme que cet officier adressa personnellement à l'Empereur pour le prier, dans les termes les plus pressants, d'attendre à Orizaba une communication verbale qu'il était chargé de lui faire. L'influence, que son dévouement lui avait permis de prendre

(1) En note de la copie de cette lettre était écrit : « M. le marquis de Montholon a eu la joie de voir de ses propres yeux les originaux de ces communications. »

sur l'Empereur, désignait le capitaine Pierron pour cette mission de confiance; sur l'ordre du général Castelnau, il partit aussitôt pour Orizaba, afin d'essayer de convaincre l'empereur Maximilien des raisons sérieuses qui devaient le décider à une abdication immédiate.

Le général Castelnau, M. Dano, le maréchal étaient fort inquiets. Le maréchal, connaissant le caractère de l'Empereur et les sentiments de son entourage, se méfiait des déterminations qui pourraient être prises; au lieu d'une abdication pure et simple, il craignait une protestation, un manifeste, ou un appel au peuple, ce qui compliquerait singulièrement les choses; les hommes du parti ultraconservateur ne se résigneraient certainement pas à disparaître sans bruit de la scène politique; ils cherchaient dès maintenant à s'approprier les ressources financières et militaires dont l'Empire disposait encore. M. Lares s'efforçait d'empêcher une abdication, mais il en prévoyait l'éventualité; afin de mieux pénétrer le but de la mission du général Castelnau, il obtint de l'Empereur des pouvoirs spéciaux l'autorisant à entrer en relation officielle avec cet officier général et à recevoir ses communications.

M. Lares et M. Arroyo, ministre de la maison de l'Empereur, se présentèrent donc, au nom de l'Empereur, chez le général Castelnau; celui-ci les emmena chez le maréchal. Persuadé, leur dit-il, que l'Empire ne pourrait subsister sans l'appui de la France, il trouvait urgent, avant le départ des troupes, d'établir un autre gouvernement fortement constitué. Le maréchal ayant parlé dans le même sens, les ministres comprirent qu'ils ne pouvaient compter, en faveur de leur parti, ni sur le concours, ni même sur les sympathies des représentants de la France; ils prétendirent

que le commandant en chef gênait l'action des autorités impériales; si l'on voulait les laisser libres de toute entrave, ils étaient certains de dominer la situation.

Le lendemain, ils adressèrent aux généraux français une note contenant différentes questions auxquelles ils demandaient une réponse écrite; ces questions se résumaient ainsi:

La mission du général Castelnau est-elle seulement « de confirmer les lettres du 15 janvier et les suivantes, adressées par l'empereur Napoléon à l'empereur Maximilien, dans lesquelles il lui disait qu'il ne pouvait continuer à aider l'Empire, ni avec les troupes françaises, ni avec de l'argent, afin que S. M. l'empereur Maximilien décide, avec entière liberté, s'il peut continuer à se maintenir avec ses propres ressources ou s'il doit prendre une autre décision? »

Toutes les troupes mexicaines, les arsenaux, l'artillerie, et les munitions, etc., sont-ils entièrement à la disposition du ministre de la guerre mexicain?

Le gouvernement mexicain ne pourrait-il être prévenu en temps opportun de l'évacuation des villes et pueblos, par les troupes françaises, afin d'ordonner à cet égard les mesures nécessaires?

Quelle est l'époque la plus reculée jusqu'à laquelle le corps expéditionnaire doit encore rester au Mexique, et quels secours pourrait-il prêter au gouvernement?

Enfin, dans le cas où la décision de l'Empereur serait de ne pas continuer à gouverner le pays, quelles dispositions le maréchal et le général Castelnau prendraient-ils, conformément à leurs instructions, pour éviter l'anarchie et les désordres qui résulteraient de l'absence du gouvernement<sup>(1)</sup>?

(1) MM. Lares et Arroyo au maréchal Bazaine, 4 novembre (d'après une traduction).

1866.

Le maréchal répondit (1) :

« 1<sup>o</sup> La mission du général Castelnau a pour but d'affirmer les intentions du gouvernement français, qui sont de retirer ses troupes dans les premiers mois de 1867, et de connaître si Sa Majesté l'empereur Maximilien peut maintenir son gouvernement avec les seules ressources du pays ;

« 2<sup>o</sup> Les forces mexicaines et le matériel de guerre ont toujours été à la disposition de l'Empereur ; des ordres à cet égard ont été renouvelés aux commandants supérieurs français ;

« 3<sup>o</sup> Le gouvernement a toujours été prévenu en temps opportun de la remise des villes aux autorités civiles et militaires ; il en sera toujours de même ;

« 4<sup>o</sup> Tant que les troupes françaises resteront au Mexique, elles protégeront, comme elles l'ont fait jusqu'ici, les autorités et les populations, l'ordre en un mot, dans les zones qu'elles occuperont, mais sans entreprendre d'expéditions lointaines.

« Quant au dernier article, il est pour ainsi dire impossible d'exposer les mesures qui seraient prises, le cas échéant ; mais on peut assurer qu'elles auraient surtout pour but le maintien de l'ordre et le respect des vœux des populations, ainsi que la sauvegarde des intérêts français. »

Le 9 novembre, le capitaine Pierron revint d'Orizaba. Il dit au général Castelnau : « Je viens d'avoir une longue conférence avec l'empereur Maximilien. S. M. ne retournera pas à Mexico ; elle va quitter le pays. L'Empereur désire seulement, avant d'abdiquer, que la France s'engage à rapatrier les troupes autrichiennes et belges ; qu'elle s'intéresse au sort des soldats de ces deux pays mutilés dans les combats ; que le nouveau gouvernement soit mis en demeure d'assurer le sort de la princesse Iturbide et de l'enfant ; enfin, que des emplois soient réservés aux personnes qui travaillent au secrétariat de sa maison, et que deux mois de solde leur soient payés. »

(1) Le maréchal à M. Lares, 9 novembre.

1866.

Le général Castelnau, en rapportant cette conversation dans une dépêche à l'empereur Napoléon (1), continuait ainsi : « L'Empereur a chargé le capitaine Pierron de me recommander spécialement de faire régler le compte de la liste civile avec l'Etat, et de lui faire connaître comment se liquide ce compte. *Le départ de S. M. comme date, est subordonné à la réception de cette dernière pièce.* Je viens à l'instant même de la faire établir, et je l'ai adressée à l'Empereur par un courrier extraordinaire, en assurant S. M. que ses désirs recevraient, autant qu'il peut dépendre de nous, la plus complète satisfaction.

« L'empereur Maximilien a exprimé à mon envoyé le vif désir de conserver l'amitié de Votre Majesté. J'ai donc lieu d'espérer que son abdication sera exempte des récriminations que nous pouvions redouter. »

L'arrivée du courrier du général Castelnau ne décidait nullement l'empereur Maximilien à fixer la date de son départ. Au contraire, le 12 novembre, il écrivait encore au maréchal (2) :

« Avant de résoudre définitivement ce que je dois faire et dans le cas où je prendrais la résolution de m'éloigner de ce pays, il est de mon devoir d'assurer certains points qui, outre qu'ils sont de stricte justice, méritent, en ce qui me concerne, une recommandation spéciale.

« Pour y arriver, je ne doute pas que vous n'ayez la bonté de m'envoyer un acte signé collectivement par vous, par le ministre de France, et par le général Castelnau, et qui traite des questions suivantes :

Ces questions étaient :

(1) Dépêche du 9 novembre.

(2) D'après une traduction.